

Espèce déterminante pour les ZNIEFF* modernisées, sa limite de répartition sur notre territoire régional rend impérative sa prise en compte dans les actions de préservation et de sauvegarde des zones humides.

Pour ce faire :

- ne détruisez pas les petites zones humides mais préservez-les, quelle que soit leur taille;
- ne prélevez ni les adultes, ni les œufs;
- créez des petites zones humides qui ne seront pas mises en danger par diverses activités et ce, à proximité de sites où l'Alyte est observé;
- n'introduisez pas de poissons dans les petites zones humides (mares, gravières, carrières...);
- évitez les travaux sur ces zones de ponte durant la période de reproduction;
- réhabilitez écologiquement les carrières et gravières en favorisant la création d'une diversité de milieux : zones aquatiques et humides, mares, zones ouvertes et boisées... et maintenez des fauches tardives et un système d'exploitation extensif sur les prairies alluviales;
- conservons ensemble les prairies alluviales en évitant tout acte polluant ou destructeur (déchets, vidange de voiture, assèchement du milieu, création de barrages...);
- communiquez vos observations et, pour être sûr de ne pas vous tromper, n'hésitez pas à faire appel à un spécialiste qui pourra établir un diagnostic du milieu et de la population et vous conseillera finement dans le choix de gestion ou de travaux à effectuer.

* Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique



Communiquez vos observations

et n'hésitez pas à faire appel à un spécialiste



Contacts

■ **PARC NATUREL RÉGIONAL DE LORRAINE**
 Logis abbatial des Prémontrés
 Rue du Quai
 BP 35 – 54702 PONT-A-MOUSSON cedex
 Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com



alligator région - Crédit photo : PnrL - Imprimé par l'Huillier (Florange) sur papier recyclé

■ **CONSERVATOIRE DES SITES LORRAINS**
 Place Albert Schweitzer
 57930 FÉNÉTRANGE
 Tél. : 03 87 03 00 90
www.cren-lorraine.com

Document édité avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, la Région Lorraine, le Conseil Général de la Moselle



Le Crapaud

accoucheur

patrimoine remarquable

espèce animale protégée du Parc naturel régional de Lorraine



Parc naturel régional de Lorraine

description



Le Crapaud accoucheur ou Alyte ou Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans* L.) est un amphibien anoure (sans queue à l'âge adulte). Il fait partie de la famille des Alytidés.



Ce petit « crapaud » trapu mesure 4 à 5 cm. De couleur grisâtre, sa peau verruqueuse est décorée de glandes grises, blanches, olives voire orangées. Son ventre est blanc. Sa pupille verticale ressort sur un iris doré souvent parcouru d'un réseau de dessins noirs et se situe à proximité d'un large tympan gris. Il a 3 tubercules bien marqués sous les mains, ce qui le différencie bien du Pélodyte ponctué qui lui ressemble et qui peut vivre dans les mêmes milieux.



Couple d'Alyte, le mâle portant les œufs

biologie

L'Alyte sort d'hivernage dès le début du mois de mars et se reproduit sur le Parc de Lorraine principalement dans les zones de sources calcaires de la vallée de la Meuse. Ailleurs en Lorraine, il est surtout présent dans les carrières. On peut cependant le découvrir en reproduction dans une mare de prairie, un étang, un fossé ou un cours d'eau lent.



Fleuve Meuse



Mare forestière



Gravière



Muret de pierres sèches

Le Crapaud accoucheur en Lorraine

On le trouve dans l'ouest vosgien, dans le sud-ouest meurthe-et-mosellan et dans le nord-est mosellan (région du Warndt). On peut le trouver en plein centre urbain (Nancy, Bar-le-Duc...). En Lorraine, il est en limite d'aire de répartition orientale.



C'est une espèce discrète dont on ne peut guère soupçonner la présence que par le chant. Il est donc difficile de donner un réel statut à cette espèce en Lorraine mais l'on peut surtout dire qu'il n'est que peu présent sur une zone peu étendue.

Protégé au niveau national, inscrit en annexe II de la Convention de Berne, en annexe IV de la directive Habitats, la régression de l'Alyte s'explique en partie par les facteurs suivants :

- **disparition des petites zones humides** (comblement des mares, drainage des prairies, travaux hydrauliques lourds sur les cours d'eau, restauration inadéquate de carrières ou gravières...);
- **modification des zones humides** (artificialisation, introduction de poissons dans les mares, intensification des étangs piscicoles...);
- **rupture des corridors écologiques** nécessaires à ses déplacements (aménagement routiers, urbanisation);
- **écrasement** des individus ou des pontes dans les ornières lors de travaux agricoles ou d'activités sportives en développement (VTT, moto-verte, quad, 4x4...);
- **pollution des eaux**, en particulier des cours d'eau.

reproduction

La saison de reproduction s'étale du mois de mars au mois d'octobre au rythme d'environ une ponte par mois. On peut entendre le mâle chanter soit au sol à proximité d'un point d'eau, soit caché dans un pierrier de calcaire, ou dans un muret. Si en forte saison de reproduction de mi-avril à mi-mai, et par temps orageux il peut chanter la journée, c'est avant tout un animal crépusculaire à nocturne.

Son chant très particulier est composé d'une note répétée sans cesse, un « tiou » facile à siffler, ce qui permet de l'appeler pour qu'il vous réponde !

La ponte est un chapelet de 30 à 60 œufs beige clair à jaunâtre, pourvus d'une gangue dure de 2 à 3 mm de diamètre. Le mâle stimule et aide la femelle à « accoucher » avec ses longs doigts arrières et enroule la ponte autour de sa taille ce qui lui vaut son nom de Crapaud accoucheur. Ainsi, le mâle se déplacera toujours avec ses œufs, les protégeant des prédateurs et les humectant parfois dans une petite zone humide. Il hiverne dans les cavités, en descendant jusqu'à 3 à 4 m par des fissures du sol. En Lorraine, les juvéniles émergent de juillet à septembre mais peuvent aussi hiverner dans l'eau et sortir à la fin du printemps suivant. Ils peuvent se reproduire dès un an et demi à deux ans. Il se nourrit de petits invertébrés, insectes, arachnides...



Accouplement



Œufs enroulés autour des pattes



Chapelet d'œufs



Têtard d'Alyte

espèce en danger